

La maison-relais Villa de l'Aube La Rolls-Royce du logement d'insertion

Créée en 2001 par les Œuvres de la Mie de pain, la maison-relais Villa de l'Aube est située dans le XIII^e arrondissement de Paris et accueille des personnes particulièrement isolées, souvent issues de l'errance. Sur le modèle des pensions de famille, la Villa de l'Aube fait partie des dix-sept projets expérimentaux initiés par l'État en 2000 sur le logement alternatif pour des personnes très désocialisées.

À l'époque de la création de la Villa de l'Aube, la Mie de pain accueille déjà des personnes très isolées dans son centre d'accueil, Le Refuge - le plus grand d'Europe, avec une capacité d'hébergement de 442 personnes. La volonté est d'humaniser les rapports et de mettre en place une véritable structure de réinsertion en construisant un bâtiment spécialement conçu pour les usagers.

Sur le modèle des pensions de famille

Cette expérimentation propose une forme d'habitat qui correspond à des besoins et à un champ du social qui n'existait plus : le « meublé » d'antan, avec une cuisine collective et un couple d'hôtes chargé de gérer les entrées et les sorties. À la maison-relais Villa de l'Aube, le couple a été remplacé par des travailleurs sociaux et le principe même de la pension est de proposer un hébergement à terme non défini. Il s'agit d'individualiser l'accompagnement social et de l'adapter à chaque personne accueillie, en s'appuyant sur le temps comme facteur d'insertion. « *À la Villa, on met le temps qu'il faut. La réinsertion par le logement permet de gagner en autonomie et, surtout, évite les rechutes et le retour à*

la rue » explique Michelle Degage, directrice adjointe de l'association.

Entièrement conçue pour recevoir le public concerné et le service des travailleurs sociaux (deux temps pleins et un chef de service), la Villa de l'Aube bénéficie en outre des services de l'association la Mie de pain pour la comptabilité, l'entretien et le gardiennage.

La Villa de l'Aube dispose de 41 studios individuels avec kitchenette et salle d'eau ainsi que des espaces collectifs (salle d'activités, TV, cuisine, salle à manger) où les personnes peuvent se rencontrer, échanger et discuter. Située au cœur du tissu urbain, elle est à proximité de tous les services (transports, commerces, soins, loisirs). « *L a connaissance d'un territoire et le contact avec la société, le fait de pouvoir aller de son lieu intime et privé, de son studio, vers un lieu collectif pour échanger, discuter, se réunir, ou encore de pouvoir inviter les gens chez soi sont des appuis indispensables à la réinsertion* », analyse Michelle Degage.

Au fil des ans, un très fort réseau de partenaires s'est créé, avec des professionnels de la santé, l'ANPE, l'Espace insertion 13, ainsi que les commerçants du quartier.

La Villa de l'Aube fonctionne avec les sources de financements suivantes :

- un financement de fonctionnement assuré par la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales),
 - les fonds propres de l'association des Œuvres de la Mie de pain,
 - une redevance mensuelle versée par les résidents, eux-mêmes « solvabilisés » par la CAF au travers de l'APL (aide personnalisée au logement).
-

La structure accueille 45 personnes ayant des difficultés similaires (désocialisation, isolement, errance) mais qui entrent dans la maison-relais avec des procédures et des statuts différents. Aujourd'hui, 30 personnes de plus de 40 ans sont accueillies sous le statut « pension de famille » et bénéficient de l'APL-foyer. 15 autres personnes sont en « résidence sociale », elles ont moins de 40 ans et ne peuvent pas rester plus de vingt-quatre mois.

Le public résident est mixte, ses parcours et ses problèmes sont multiples. Cette approche permet d'établir un certain équilibre entre origine, sexe et état de santé au sein du groupe dont la composition est très réfléchie lors de chaque entrée et sortie. *« Il faut que cela soit supportable pour le collectif, qu'il y ait un brassage social, de la mixité sociale, c'est un microcosme de société. »*

Les personnes accueillies ont des parcours résidentiels très chaotiques (refuge, CHRS, squat, ami...), leur vie sont souvent complètement déstructurée : 90 % de ces situations sont concomitantes à une rupture de couple qui peut entraîner très rapidement les personnes à la rue, les hommes dans 80 % des cas. *« C'est une rupture brutale avec les amis, la famille, les enfants, la perte de statut social... D'un coup, la personne s'éloigne de tous ses repères (travail, logement, transport, services...), ce qui est très dommageable. Le problème existentiel est surtout lié à la perte d'un statut, puis suivent les problèmes liés au logement, au travail, aux finances, à la santé... Il y a souvent trop de champs à gérer d'un seul coup et cela génère la chute. »*

Les profils peuvent se répartir en trois grandes catégories : un tiers est issu d'un milieu à revenus très faibles, un tiers vient de la classe moyenne et un dernier tiers vient d'un milieu aux revenus plus élevés, comme des commerçants, des artisans, des professions libérales, des cadres, les professions où les personnes prennent des risques.

Pour entrer à la Villa de l'Aube, l'émergence d'une demande est nécessaire : la personne doit émettre le désir d'« arrêter la rue »; à partir de cette volonté exprimée, une reconstruction est possible.

Le travail « des hôtes sociaux »

Au-delà de l'accueil, les deux assistantes sociales suivent très régulièrement les résidents, émettent un diagnostic social, définissent et orientent chaque résident de manière individualisée, travaillent ensemble à l'orientation vers de nouveaux projets professionnels et enfin les guident vers le relogement.

Le séjour d'un résident dans la pension de famille se fait en grandes étapes. Six mois au moins sont nécessaires pour que la personne « se pose ». Toutes les prestations sociales, médicales, financières sont regroupées sur le territoire de proximité de la pension de famille, le dossier administratif est reconstitué et un bilan de santé complet est réalisé.

Suit une phase de décompensation, *« c'est la période la plus fragile pour ces personnes, qui deviennent très mélancoliques ou neurasthéniques. Le corps et l'esprit ne sont plus dans la survie, il y a un relâchement où tout ressurgit, notamment les problématiques qui ont généré leur chute à la rue ; des maladies graves se révèlent, des problématiques psychologiques et mentales apparaissent. À ce moment-là, il est nécessaire de les aider à analyser les raisons de ce qui s'est passé, à trouver une place dans leur histoire pour les accidents de la vie qu'ils ont vécus. Il faut accepter tout ce qui est arrivé et faire le deuil de la période antérieure ».*

Après cette phase seulement, les personnes entrent dans une étape de projection et de création où l'élaboration de projets d'avenir devient possible. Au sein de la structure, différents ateliers sont proposés par des bénévoles et

l'association Solirem¹ afin d'appuyer et animer la vie en collectivité : ateliers informatique, théâtre, dessin, bien-être, cuisine, travaux manuels, recherche d'emploi... Des animations sont organisées autour de moments collectifs et festifs tels que des sorties culturelles et l'organisation de repas où sont toujours invités les anciens comme les nouveaux résidents. L'important est de faire vivre les espaces collectifs et de faire en sorte que les résidents se croisent, échangent et reprennent confiance en eux. Solirem travaille sur la reconstruction de soi, sur la resocialisation et sur l'emploi, en complément de ce qui est fait par les travailleurs sociaux.

Des conditions de séjour adaptées et modulables

Quand elle arrive à la Villa de l'Aube, la personne signe un contrat de résidence, un règlement intérieur et un « contrat de séjour » qui fixe des objectifs à atteindre pour progresser et évoluer. Ce n'est pas forcément l'objectif en soi qui est le plus important, le principe est de faire entrer la personne dans un cycle de réussite. Il peut s'agir, par exemple, de venir manger ou prendre le café, de faire une démarche administrative pour ouvrir ses droits à la CMU. L'idée est de valoriser l'acte et, au fur et à mesure, des objectifs de plus en plus élevés sont fixés.

À la Villa de l'Aube, plus de 90 % des personnes touchent le RMI - point de départ de sortie de galère -, souvent cumulé à un petit job. La participation à la redevance mensuelle d'un RMIste est de 80 euros pour un studio individuel meublé et tout équipé. Petit à petit, la personne réapprend à gérer son budget. Il lui est aussi possible de payer un repas au prix de 2 euros, de s'acheter de la

¹ Solidarité Remobilisation est un projet associatif initié par trois bénévoles de la Mie de pain pour revaloriser et redynamiser des publics issus de la grande exclusion. Il permet, au travers d'activités créatives, de retrouver une estime de soi puis, dans un deuxième temps, de favoriser d'autres activités plus structurantes sur le plan économique.

nourriture à l'épicerie sociale et de s'équiper via une brocante et un atelier équipement organisé par l'établissement et les bénévoles.

Au sein de la pension, un « conseil de vie sociale », avec des représentants élus par les résidents, participe à l'organisation de la vie collective de la maison ; c'est l'organe de représentation des usagers. Les résidents doivent deux heures de leur temps par semaine pour ceux qui ne travaillent pas et deux heures par quinzaine pour ceux qui travaillent pour participer à « l'économie domestique ». Ce principe s'inscrit dans le cadre de leur réinsertion : ils sont chargés de faire le service à table, de faire les courses, le ménage, le jardinage, des petites tâches administratives, et participent également à l'entretien des locaux. « *En entretenant, en respectant les espaces qu'ils habitent, ceux-ci participent à la reconquête de soi. Cela peut paraître anodin, mais ces deux heures sont difficiles à réaliser par des personnes si loin de la vie en société et nombreux sont ceux qui se libèrent de cette obligation en préférant payer le coût de ces deux heures au tarif du SMIC horaire* », explique Mme Degage.

En offrant ainsi les moyens d'accéder à une forme d'autonomie par le logement et à la réaffiliation sociale par une approche collective, les personnes se réinsèrent petit à petit. Près de 60 % d'entre elles travaillent, ce qui crée une véritable dynamique vers le relogement. Compte tenu de leurs revenus, les personnes accueillies ne peuvent pas prétendre au logement privé. Seules les demandes auprès des bailleurs sociaux peuvent espérer une réponse positive, bien que les délais soient de plus en plus longs et les critères de plus en plus sélectifs. Quoi qu'il en soit, le relogement se fait dans Paris, afin de ne pas, une fois de plus, déstructurer la personne, de lui éviter de perdre à nouveau tous ses repères.

« *La maison-relais est une forme d'habitat très bien adaptée à la*

réinsertion individuelle et collective, inscrite sur un territoire urbain, de petite taille, sans durée de séjour limitée et avec un suivi de réinsertion personnalisée. On donne le temps à la reconstruction individuelle et, jusqu'à ce jour, il n'y a eu aucune rechute. » Une fois relogé, un « contrat moral de non-abandon » est passé entre la personne et la structure. Les personnes peuvent

revenir pour toutes demandes d'aide à la résolution de problème, ils sont toujours invités aux moments festifs et sont accompagnés dès qu'ils le souhaitent.

La Villa de l'Aube est considérée comme « *la Rolls-Royce du logement d'insertion* » et beaucoup de lieux sont pressentis aujourd'hui pour devenir à leur tour des maisons-relais.

La Mie de pain
18, rue Charles-Fourier
75013 Paris
Tél. : 01 45 89 90 34
Fax : 01 45 65 35 60
Site : www.miedepain.asso.fr

Mots clés (indexation DPH) : INSERTION SOCIALE, LOGEMENT, LUTTE CONTRE L'EXCLUSION, PAUVRE, PAUVRETÉ.

Fiche réalisée le 13/02/2007
